



## FLASH INFO

### A l'attention des services Paie utilisateurs de AFI-GRH 2.0

#### Majoration des rémunérations au 1<sup>er</sup> octobre 2009

(Décret No 2009-1158 du 30/09/2009 – JO No 227 du 1<sup>er</sup> octobre 2009)

Le décret 2009-1158 fixe la valeur du traitement afférent à l'indice 100 majoré à **5528,71 €** à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2009.

Pour réaliser cette mise à jour dans la paie vous devez télécharger un script sur le site AFI [www.afi-sa.net](http://www.afi-sa.net) puis exécuter ce script dans la paie.

#### Comment exécuter le script ?

Après l'avoir enregistré sur votre machine, rendez vous dans le module accueil de la paie – menu « Divers » - « exécuter un script » :



Il faut ensuite rechercher votre fichier grâce au bouton « parcourir » puis cliquer sur « upload »



Après avoir fermé cet écran cliquer sur « Lancer » pour exécuter le script.

Bonne réception

Marie-Paule BIDOIS